



DÉCISION DU MAIRE N° 2024/34

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service Technique

Objet : Mission de sondages structuraux en vue des travaux de restructuration et d'extension de l'espace culturel Jacques Kosciusko Morizet – marché 2024MA03

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant le projet de restructuration et d'extension de l'espace culturel Jacques Kosciusko Morizet ;

Considérant la nécessité d'effectuer un diagnostic structurel avant travaux ;

Considérant la consultation en date du 3 avril 2024 ;

Considérant l'offre de la société GEOTEC, sise 50 rue Pierre Curie, 78370 Plaisir ;

DÉCIDE

Article 1 : l'offre de la société GEOTEC, sise 50 rue Pierre Curie, 78370 Plaisir est acceptée,

Article 2 : le montant de la prestation s'élève à 5 950,00€ HT,

Article 3 : les dépenses afférentes sont inscrites au budget communal.

Mis en ligne le 14/05/2024

Document rendu exécutoire le 14/05/2024

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Le Maire

1^{er} Vice-président de la communauté de
communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA

